

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 Avril 2018 - 20h00

- **ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
 - BOUDRY Véronique - DUTREMBLE Gilles - CHAVANEL Laurent - GAUDET Charles - LACOMBRE Henri Gabriel - LARUE Philippe - LOMBARD Nathalie - QUILLIVIC Eliane - RYCHLIK Jean-Louis RUAUX Evelyne - SAUNIER Renée - SCHIAVONE Pascal - TILLIER Jacky
- **Le(s) conseiller(s) ci-après avait(en)t délégué leur mandat respectivement à :**
 - M. Jean-Pierre RIZET avait donné pouvoir à Mme Renée SAUNIER
 - M. Jean-Charles DIRY avait donné pouvoir à M. Charles GAUDET
 - Mme Séverine CORNELOUP avait donné pouvoir à Mme Eliane QUILLIVIC
 - Mme Martine DUMAS avait donné pouvoir à M. Jean-Louis RYCHLIK
 - Mme Ophélie BEY avait donné pouvoir à Mme Véronique BOUDRY
 - Mme Jessica PUZENAT était excusée

Un scrutin a eu lieu Charles GAUDET a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 Février 2018

Le compte rendu est adopté avec **18 voix "POUR"**

• **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET DE LA COMMUNE**

Après avoir présenté le compte administratif 2017, Madame le Maire demande à Charles GAUDET, Adjoint de présider le vote selon les termes suivants :

Compte administratif du budget principal 2017 :

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	246 190.05	295 129.72
Fonctionnement	1 728 732.31	1 960 828.52

L'excédent définitif à transférer au budget 2018 s'élève à 684 931.66 €

Le compte administratif du budget principal 2017 est adopté

Avec 17 voix "POUR", le Maire ne participant pas au vote.

• **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET DE LA COMMUNE**

Le Compte de Gestion du trésorier est conforme au Compte Administratif de la Commune. En conséquence, il est adopté à l'unanimité des membres présents **avec 18 voix "POUR"**.

• **AFFECTATION DES RESULTATS**

Madame le Maire propose d'affecter le résultat de l'exercice 2017 au Budget Primitif 2018 soit la somme de : **684 931.66 €**

Accord avec 18 voix "POUR"

• **VOTE DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**

Madame le Maire demande à l'adjointe chargée des associations de présenter les subventions qui seront soumises au vote.

Les élus qui font partie du bureau de certaines associations ne participent pas au vote des subventions correspondantes aux dites associations :

- ➤ M. DUTREMBLE, M. RYCHLICK et Mme BOUDRY pour l'Amicale Laïque
- La subvention est adoptée par 15 voix "POUR", les élus concernés ne participent pas au vote.
- Les autres subventions et participations sont adoptées par 18 voix "POUR"
- Mme le Maire informe les membres du conseil des différents postes de dépense du CCAS

• **FIXATION DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES**

Madame le Maire propose de maintenir inchangés les 3 taux de la fiscalité locale, rappelant qu'ils n'ont pas bougé depuis 1995

- TH : 17,27 %
- FB : 25,33 %
- FNB : 60,97 %

Les taux pour la fiscalité locale sont adoptés par 18 voix "POUR".

• **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 646 248 €

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	646 248	646 248
Fonctionnement	2 386 632	2 386 632
TOTAL	3 032 880	3 032 880

Après avoir présenté le budget primitif, il est adopté avec 15 voix "POUR" et 3 Abstentions

• **BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT RUE HENRI MUGNIER" : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents. Il a été arrêté à zéro par le Percepteur car le budget est clos avec la subvention d'équilibre de la commune depuis 2016.

Accord avec 18 voix "POUR"

• **BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT CENTRE BOURG" : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Après avoir présenté le compte administratif 2017, Madame le Maire demande à Charles GAUDET, Adjoint de présider le vote selon les termes suivants :

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	150 915.38	150915,38
Fonctionnement	150 915.38	150 915.38

Accord avec 17 voix "POUR", le Maire ne participant pas au vote.

- **BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT CENTRE BOURG" : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017**
Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents avec 18 Voix "POUR"

- **BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT CENTRE BOURG" : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**
Le budget du nouveau lotissement du centre bourg s'équilibre en dépenses et en recettes
À 552 745 €

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	351 830	351 830
Fonctionnement	200 915	200 915

Accord avec 18 voix "POUR"

- **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA BRIQUETERIE**

Comme chaque année, une convention de mise à disposition des bâtiments de la briqueterie sera signée entre la CUCM et la Commune. Parmi les manifestations estivales, on notera un premier spectacle le 28 Juin, le marché aux producteurs de pays le 20 Juillet. 2 personnes seront embauchées pour pouvoir faire visiter le site. Les tarifs de visite et de boissons restent identiques à l'année 2017.
Accord avec 18 voix "POUR"

QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire donne des informations sur les travaux communautaires qui seront réalisés sur la commune pour l'année 2018 suite à la réunion avec la C.U. à ce sujet de la semaine dernière (début des travaux d'assainissement aux Porrots et réfection de la rue Sully).
- Mme le Maire rapporte les demandes évoquées lors du conseil d'école à Pasteur à savoir serrure avec gâche électrique au portail d'entrée, hublot à la porte d'entrée et sonnerie avec différentes tonalités.
- Sécurisation des ateliers : une troisième caméra sera nécessaire pour visualiser correctement le site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40

Le secrétaire de séance
Charles GAUDET.